

Atelier Paysage



Stéphanie AUDEMA

Paysage & Urbanisme

Ingénieur ENITHP

Membre FFP

REUNION DE DEMARRAGE

**Etude de faisabilité pour l'aménagement d'une voie verte
entre Mouzon et Doulcon**

3 1 M A I 2 0 1 6

11, rue du Commandant DROUOT - 55 430 BELLEVILLE SUR MEUSE
Tél : 03.29.85.95.37 - Mail : agence55@at-paysage.com - Site : www.at-paysage.com

Stéphanie AUDEMA

- Ingénieur paysagiste, urbaniste
- Créatrice et gérante de l'Atelier Paysage
 - Pilotage de l'étude

Fanny FRANCOIS

- Architecte-Paysagiste - Atelier Paysage
 - Définition des aménagements
 - Insertion paysagère
 - Estimation des coûts

David DELECROIX

- Géographe, DESS Développement et promotion des aménagements touristiques (Lyon II)
- Analyses du territoire et des infrastructures programmation
 - Recherche de tracés, définition des aménagements
 - Cartographie SIG

Etude de faisabilité pour l'aménagement d'une voie verte - Roannais Agglomération et Charlieu-Belmont Communauté - 2015

Etude de faisabilité pour l'aménagement d'une véloroute-voie verte entre la ViaRhôna et le Tracol - Communautés de communes du Bassin d'Annonay (07) et des Monts du Pilat (42)

Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la voie verte Le Pouzin - Privas - Communauté de communes Privas Rhône Vallée (07) - 2013 (tranche 1)

Etude de faisabilité pour la valorisation touristique et la réhabilitation de l'ancienne voie ferrée CFD entre Saint-Jean-Roure et Saint-Agrève. Communauté de communes des Boutières - Ardèche - 2012-2013

Etude pour l'aménagement d'une voie verte entre Le Pouzin et Privas - Communauté de Communes de Privas Rhône Vallées - Ardèche - 2012

Étude de faisabilité pour l'aménagement d'une voie verte sur le Pays de la jeune Loire et ses rivières - CC des Sucs et CC du Pays de Montfaucon - Haute-Loire - 2011/2012

Étude de faisabilité relative à l'aménagement de l'ancienne voie ferrée de Le Teil à Alba-la-Romaine - Communauté de Communes Rhône-Helvie - Ardèche - 2011

Étude de faisabilité et de définition pour l'aménagement d'un itinéraire pédestre, équestre, cyclable le long de la Chiers et de l'Ennemanne - Communauté de Communes des Trois Cantons - Ardennes- 2009

Étude de valorisation touristique d'une voie verte - C. de Communes Brenne Val de Creuse - Indre - 2006 - 2007

Étude de définition du projet d'aménagement du délaissé ferroviaire en voie verte - Communauté de communes du Pays de Valois - Oise - 2006

Étude de l'Axe vert / Axe bleu des Vallons d'Anizy en voie verte et véloroute - CDC des Vallons d'Anizy - Aisne - 2002

Vérifier la faisabilité du projet de voie verte entre Mouzon et Douillon (environ 25 Km) et sa pertinence au regard :

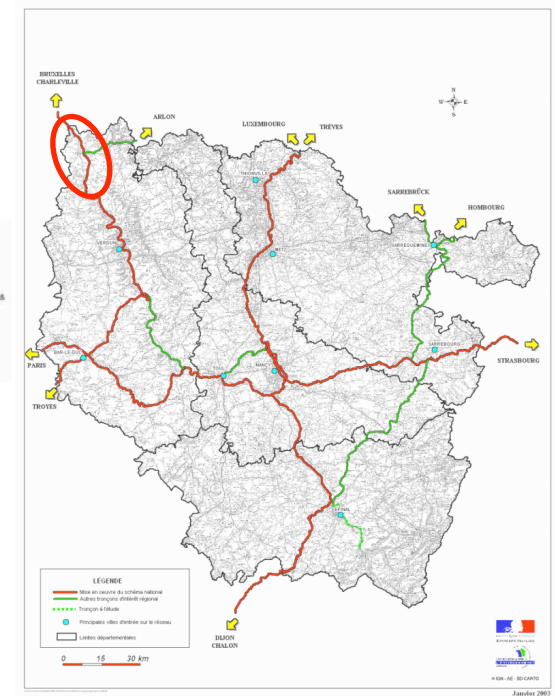
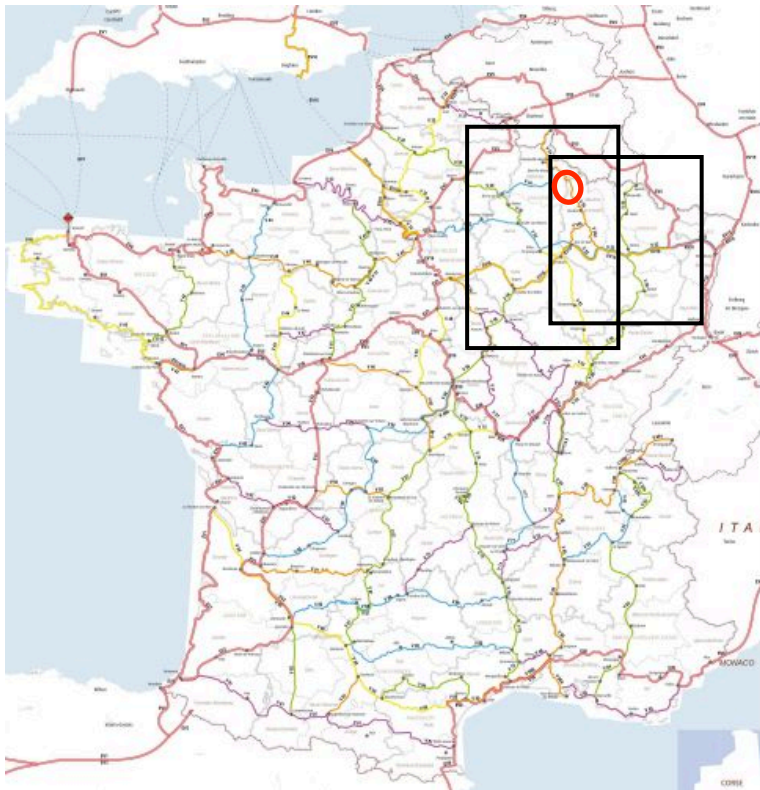
- Des enjeux territoriaux ;
- De l'état des infrastructures ;
- De la situation foncière ;
- De la capacité financière des maîtres d'ouvrages et des financeurs potentiels ;
- Des retombées prévisibles sur les plans touristiques et économiques.

Proposer un programme d'aménagement et d'équipement de l'axe (caractéristiques géométriques, types de revêtements, équipements connexes, équipements de sécurité, sécurisation des intersections avec le réseau routier, ...) sous la forme d'une voie verte accessible aux PMR, **conformes au positionnement défini pour assurer des retombées sur le territoire.**

Identifier les liaisons à mettre en place entre l'axe et les polarités environnantes (centre urbain, centre touristique,...).

Estimer les coûts d'aménagement et d'entretien des aménagements et définir les modalités de mise en œuvre (maîtrises d'ouvrages, phasage, conventions...).

Positionnement du projet au sein du Schéma national des véloroutes et voies vertes et des schémas régionaux Champagne-Ardenne et Lorraine





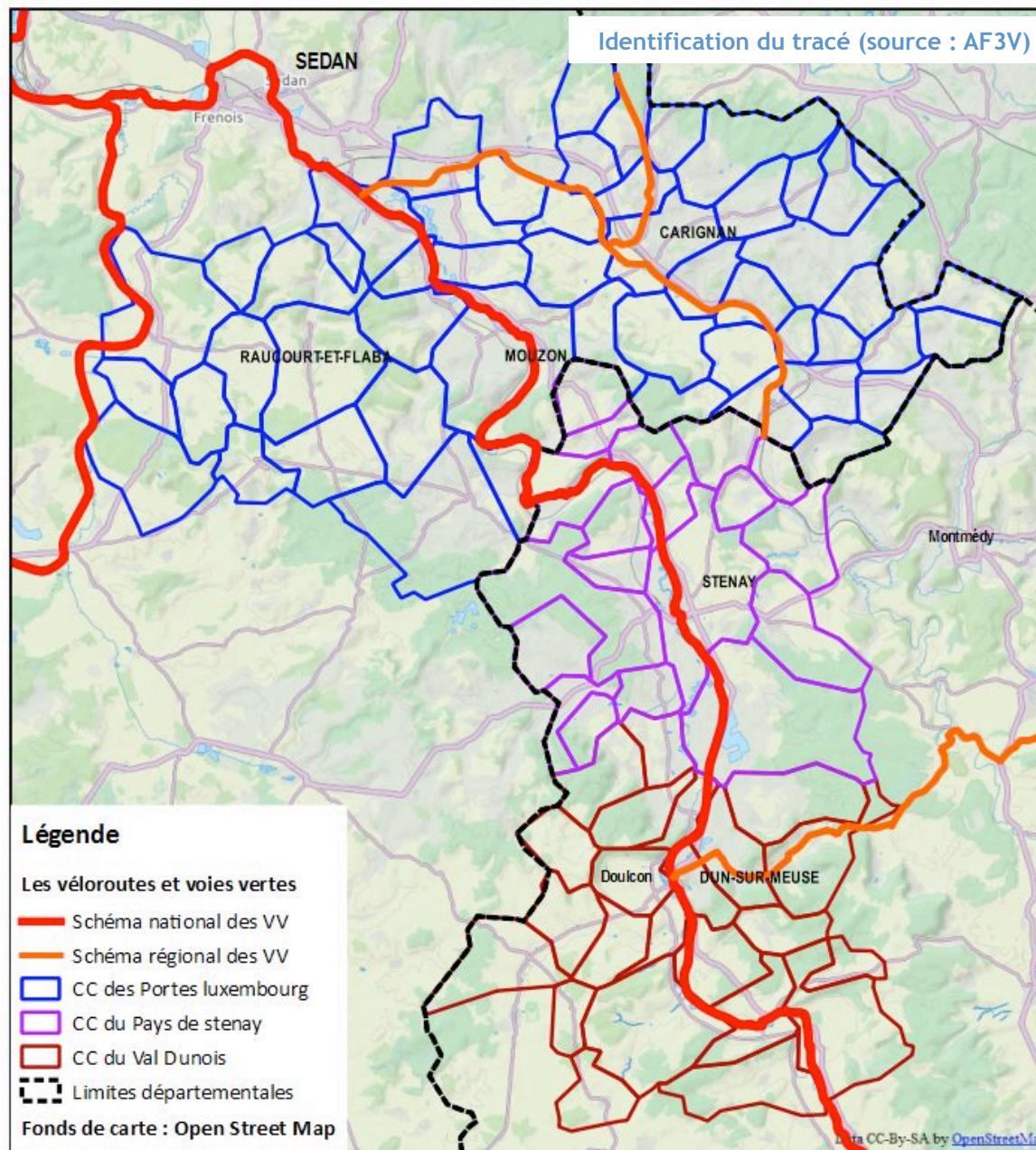
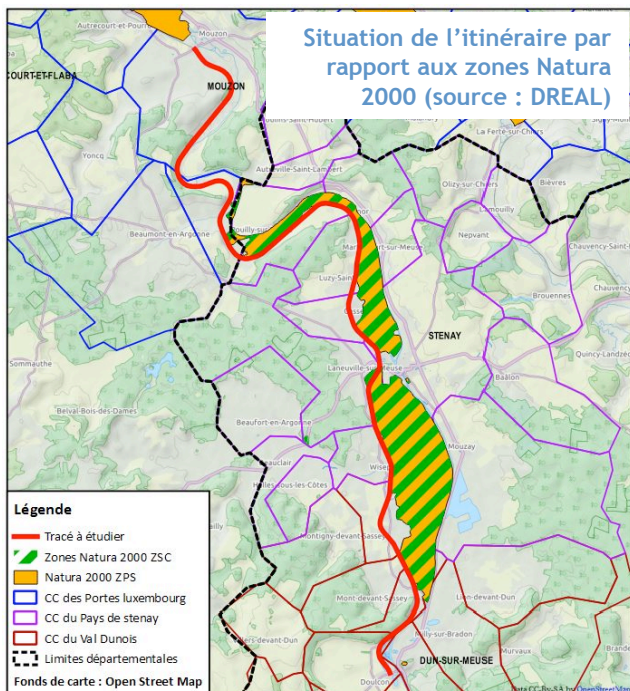
ATELIER PAYSAGE

LE CONTEXTE DE LA MISSION

Communauté de communes du Pays de Stenay

Les caractéristiques du tracé :

- 25 Km de Mouzon à Doulon.
- Sur l'emprise d'une voie ferrée désactivée, mais non déclassée, située en rive gauche de la Meuse.
- En continuité du projet de voie verte Trans'Ardennes (Givet - Mouzon).
- Une voie ferrée bien visible dans le paysage.
- Un projet qui se déploie sur 2 départements et sur deux anciennes régions.
- Un tracé jouxtant une zone Natura 2000.



- ⇒ **Une voie envahie par la végétation, notamment dans sa partie sud**
Difficultés pour établir un diagnostic de la voie et des ouvrages sur le tronçon Doulcon - Laneuville-sur-Meuse.



- ⇒ **Des ouvrages relativement peu nombreux, à vérifier**
Absence de tunnels et d'ouvrages de grande ampleur

- ⇒ Une voie qui présente une variété de profils offrant des ambiances contrastées
Un atout pour l'intérêt de la pratique



⇒ **La voie verte offrira une découverte inédite de la vallée de la Meuse**

Dans la partie nord, la voie ferrée est l'un des seuls moyens d'accès à la vallée



- ⇒ **Garantir la sécurité des usagers de l'itinéraire**
Public familial et PMR => respect strict des normes en vigueur et des recommandations d'aménagement.
- ⇒ **Anticiper et prévenir les conflits d'usages**
Identification des usages actuels des cheminements utilisés.
Prise en compte des besoins (population locale, riverains, élus locaux, secteur associatif...).
- ⇒ **Intégrer la voie verte dans son environnement naturel et humain**
Identification des contraintes environnementales
Prise en compte des documents d'urbanisme
Intégration paysagère des aménagements
- ⇒ **Centrer la démarche d'élaboration sur les facteurs-clés de succès du projet**
Intégrer l'itinéraire dans la logique de valorisation des déplacements de l'écomobilité.
Logique de développement touristique et de retombées économiques pour le territoire.
Pré-requis pour un « système voie verte » : offre touristique intégrée.
- ⇒ **Définir une programmation pertinente des réalisations**
Logique profitable au territoire et au projet.
Recherche d'économies d'échelle.

Phase 1 : Diagnostic (2,5 mois)

Entretiens avec les acteurs locaux

Visites de terrain

Analyses documentaires et cartographiques

Connaissance fine des infrastructures, des usages actuels et des situations foncières / Identification des enjeux pour le territoire / Prise en compte des attentes et des besoins exprimés par les différents acteurs concernés

Phase 2 : Orientations (1,5 mois)

Analyse des clientèles et publics potentiels

Analyse du potentiel touristique
Travail d'inventaire
Analyse du contexte concurrentiel

Définition du positionnement de la voie verte

Définition du schéma global d'aménagement de l'axe et prescriptions en matière d'aménagements

Définition des principes d'aménagement de l'axe en fonction du positionnement proposé

Phase 3 : Mise au point et présentation du projet d'aménagement retenu (2 mois)

Analyse approfondie de terrain

Finalisation du schéma global d'aménagement de l'axe

Estimation des coûts d'aménagement et des coûts d'entretien

Faisabilité juridique et mode de portage du projet

Phasage des réalisations

Programme d'aménagement complet et budgétisé

Nos besoins documentaires

- Les fonds IGN et fonds cadastraux sous format numérique ;
- La cartographie des itinéraires de randonnée (vélo, pédestre, équestre) existants ou prévus sur le territoire et sa périphérie ;
- Offre touristique : sites, services, hébergements, patrimoine (si possible données géoréférencées) ;
- Toute documentation sur les clientèles et les fréquentations ;
- Les projets éventuels de voirie, d'urbanisme ou récréatifs et touristiques ;
- Les documents techniques relatifs à la voie ferrée (diagnostic des ouvrages, profils en long, profils en travers...) ;
- Les données de trafic et d'accidentologie, etc.

Désignation de référents pour assurer le suivi de l'étude

Liste et coordonnées des personnes à contacter

- Contacts auprès des communes
- Porteurs de projets (privés / publics)
- Personnes ressources
- Riverains à rencontrer
- Représentants associatifs, etc.

Ébauche de calendrier de rendez-vous